

Réflexion sur une phrase

Par **domii**, le **06/09/2022** à **16:59**

Bonjour à tous,

J'ai une réflexion à faire concernant la phrase suivante : « le droit international prive? est un droit international par son objet et international par ses sources »

je dois y apporter des arguments juridiques.

Pouvez-vous m'aider s'il vous plait ?

Merci beaucoup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2022** à **07:14**

Bonjour

Est-ce que votre phrase ne serait pas plutôt "**Le droit international privé est international par son objet, mais il reste en partie national par ses sources et ses méthodes.**"

Elle est tirée de ce manuel <https://www.lgdj.fr/l-essentiel-du-droit-international-prive-9782297092210.html>

Peut-être que vous devriez faire un tour dans votre BU ?

Attention à bien citer votre source.

Par **domii**, le **15/09/2022** à **23:18**

Bonjour Madame Beautrelet,

Je vous remercie pour votre réponse.